

Législatives 2017 : « En Marche » vers une majorité ?

Méthodologie

L'objectif de cette étude est de comprendre ce que les rapports de force électoraux enregistrés au premier tour de la présidentielle le 23 avril impliquent dans la perspective des législatives de juin.

Pour anticiper la configuration de la nouvelle assemblée, nous avons modélisé dans chacune des circonscriptions métropolitaines hors Corse les résultats du scrutin à venir (soit 535 au total). En effet, l'élection des députés en Outre-mer, en Corse et pour les Français de l'étranger répondent à des logiques différentes, notamment en raison de la présence de candidats « régionalistes » en Outre-mer et en Corse. La modélisation a été réalisée de la manière suivante :

- Tout d'abord, nous avons réalisé des enquêtes nationales d'intention de vote au premier tour des législatives. Nous sommes partis de l'hypothèse que chaque grand force politique représentée à la présidentielle présenterait des candidats dans chacune des circonscriptions, à savoir l'extrême gauche, le bloc apparenté à Jean-Luc Mélenchon (Parti Communiste et Parti de Gauche en alliance), le Parti Socialiste (allié à EELV), En Marche d'Emmanuel Macron, Les Républicains et l'UDI en alliance, Debout la France et le Front national. Nous avons aussi laissé aux personnes interrogées la possibilité d'exprimer une intention de vote pour un candidat représentant une autre force politique.
- Ensuite, nous avons modélisé le résultat national de ces intentions de vote dans chaque circonscription à partir d'un modèle statistique prenant en compte les résultats des élections de 2012 (présidentielle et législatives), des régionales de 2015 et du premier tour de la présidentielle 2017.
- Nous avons également appliqué aux sortants qui se représentent (pour ceux dont nous avons l'information à ce jour) un bonus, calculé à partir des résultats constatés lors des élections législatives précédentes. La situation du Parti Socialiste étant très atypique aujourd'hui (de nombreux sortants mais un score très faible à la présidentielle), nous avons intégré dans le calcul de cet « effet sortant » les législatives de 1993, point bas de l'histoire électorale du PS. Bien que le découpage électoral ait changé depuis, cette élection est une bonne référence puisqu'il permet de travailler à partir d'une hypothèse très défavorable au PS et de mieux tenter d'évaluer sa résistance grâce à son implantation locale.
- Nous avons retenu une hypothèse de participation au scrutin de juin comparable à celle des législatives de 2012.

Cela nous permet d'estimer pour chaque circonscription la configuration de l'offre électorale de second tour. Pour évaluer le potentiel d'élus par force, nous avons appliqué enfin des matrices de transfert correspondant à chaque configuration de second tour. Ces matrices combinent à la fois les reports de voix de nos enquêtes réalisées les jours de scrutin sur de grands échantillons (6000 à 10000 personnes selon les scrutins) et une analyse statistique des reports de voix à partir des résultats des scrutins de 2012 (législatives) et 2015 (départementales), selon le type de configuration au second tour.

Comme tout travail de ce type, les résultats sont soumis aux hypothèses retenues. Ils permettent de commencer à appréhender les bouleversements de l'offre politique survenue cette année avec l'émergence du vote pour Emmanuel Macron.

Une offre de second tour particulièrement éclatée

Alors que jusqu'en 2012, la norme des affrontements de second tour consistait en des duels gauche / droite, cette configuration s'annonce minoritaire en 2017, conséquence logique des bouleversements électoraux enregistrés depuis 2012 et de ceux du premier tour de la présidentielle de 2017, avec l'élimination des candidats des deux principaux partis de gouvernement. En 2012, les duels traditionnels gauche / droite dominaient l'offre de second tour (420). Ils disparaissent cette année au vu de la percée d'Emmanuel Macron et des effets qu'elle engendrera au mois de juin (cf. tableau ci-dessous). Le bouleversement politique majeur auquel nous assistons ne se limitera donc pas à l'élection présidentielle. De ce point de vue, les législatives seront cette année encore, comme c'est le cas depuis le passage au quinquennat, une réplique de la présidentielle et se traduiront par une offre éclatée traduisant à sa manière l'émergence de 4 forces politiques assez proches électoralement.

Configuration des seconds tours selon le modèle (en nombre de circonscriptions sur les 535 estimées)

	2017
Elu au premier tour	1
Droite vs FN	154
Gauche vs FN	6 à 32
Triangulaire FN / Droite / EM	32
EM vs Gauche	46
EM vs Droite	180
EM vs FN	90 à 116

Comme l'indique ce tableau, l'une des principales incertitudes concerne le rapport entre le nombre de qualification des candidats d'En Marche et celle des candidats de gauche (principalement du Parti Socialiste) dans l'hypothèse de duels avec le Front National. Malgré les référents historiques utilisés, la capacité du PS de bénéficier d'un « effet sortant » lorsque l'un de ses élus se représente rend la modélisation bien plus complexe qu'habituellement. Dans une trentaine de circonscriptions, il n'est guère aisé de déterminer qui du candidat « macroniste » ou socialiste se qualifiera pour affronter le FN au second tour.

En Marche bien placé pour être *a minima* le premier groupe parlementaire de la future Assemblée

Cette configuration de second tour avantage fortement En Marche et, dans une moindre mesure, Les Républicains et l'UDI. En effet, le nombre élevé de duels qui les opposeraient au FN leur permet de remporter un nombre conséquent de circonscriptions au second tour. Résultat, ces deux blocs peuvent espérer obtenir chacun plus de 200 sièges (sur les 535 étudiés). Le net avantage d'En Marche par rapport à l'alliance LR-UDI provient de la capacité des candidats d'Emmanuel Macron à remporter plus de 70% des duels qui les opposent. Pour inverser la tendance, la droite devra sur-mobiliser son électorat en juin prochain, ce qui n'est pas le cas pour le moment dans nos mesures d'intentions de vote.

Composition estimée de la prochaine Assemblée Nationale (sur les 535 estimées)

	Nombre d'élus
En Marche	249 à 286
LR / UDI	200 à 210
PS	28 à 43
FN	15 à 25
Front de Gauche	6 à 8

L'incertitude pour En Marche réside dans la plus ou moins grande résistance du PS au premier tour. La trentaine de circonscriptions dans laquelle la qualification face au FN se joue entre ces deux forces impacte fortement le nombre d'élus du futur parti d'Emmanuel Macron : s'il s'impose face au PS dans la plupart d'entre elles, son nombre d'élus sera suffisant pour disposer d'une majorité absolue en juin (avec l'apport d'élus supplémentaires en Outre-mer et parmi les députés des Français de l'étranger). Si au contraire c'est le PS qui s'impose dans ces mêmes circonscriptions, il lui manquera probablement des élus pour être majoritaire seul, mais il sera nettement le premier groupe parlementaire.

Pour la gauche, ce scrutin s'annonce extrêmement périlleux : les socialistes seraient les premières victimes de l'émergence d'En Marche et pourraient se retrouver, au mieux, dans la situation de 1993. La gauche radicale ne bénéficierait pas du score remarquable de Jean-Luc Mélenchon à la présidentielle.

Enfin, pour le Front National, la perspective de pouvoir constituer un groupe semble réelle. Mais le parti de Marine Le Pen, bien que présent dans plus de 300 circonscriptions au second tour, risque de souffrir une nouvelle fois de ses difficultés à remporter des seconds tours au scrutin majoritaire.